



## ASSEMBLEE GENERALE

2 février 2023

### BON POUR POUVOIR

***En cas d'empêchement pour être présent(e)(s) le 2 février 2023,***

Merci à vous de bien vouloir remplir le présent Bon pour Pouvoir

Merci à vous de remettre le présent Bon pour Pouvoir au mandataire que vous aurez mentionné.

(à défaut de mandataire dûment signalé, merci à vous de bien vouloir nous transmettre - **AVANT l'A.G.** - votre Bon pour Pouvoir par mail [routecezannetholonet@gmail.com](mailto:routecezannetholonet@gmail.com) (ou par poste : Arct, Max Martini 13 La Crémade Nord 13 100 – Le Tholonet

### BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e) (s).....

*Membre (s) de l'Association Route Cezanne du Tholonet, à jour de ma (notre) cotisation 2022, et ne pouvant être présent (e) (s) lors de l'Assemblée Générale du 2 février 2023, donne pouvoir à :*

..... *ou* .....

Pour me représenter et prendre toutes décisions en mon nom dans le cadre de l'A.G.

SIGNATURE (s)

Association Route Cézanne du Tholonet [routecezannetholonet@gmail.com](mailto:routecezannetholonet@gmail.com) Port : 06 85 73 05 73

[www.routecezanne.com](http://www.routecezanne.com)

13 La Cremade Nord 13 100 – Le Tholonet